

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD CHARENTE : Bassins Tude et Dronne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Comité syndical du 22 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre deux mille quatorze à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de CHALAIS, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

### Etaient présents –

M. Laurent BERTAUD- Mme Myriam HUGET  
 M. Jean Paul LAFRAIS  
 M. Pas de représentant présents  
 M. Régis CHALARD  
 M. Joël JARNY  
 M. Stéphane BEGUERIE – M. Jean Claude FAURE  
 M. Yves DUPUY  
 M. Pas de représentant présents  
 M. Jean Pierre CHARBONNIER – Mme Myriam VIGNAUD  
 M. Joël MOTY  
 M. Daniel BOUCHERIE  
 M. Lysiane BOUGON-CELERIER  
 M. Julien COGULET  
 M. Patrick ROBERT- M. François DI VIRGILIO  
 M. Noël GEORGES  
 M. Christophe PETIT  
 M. Cyril BRARD – M. Bernard CHAUVIT  
 M. Laurent ESCLASSE – M. Joël LABROUSSE  
 M. Philippe FOUGA  
 M. Dominique CHAUMET- M. Michel DUMAS  
 M. Pas de représentant présents  
 M. Bernard HERBRETEAU  
 M. Pierre BROUILLET - M. Régis STEFANIAK  
 M. Daniel ROUSSE  
 M. Géraldine BOUILLON  
 M. Joël BONIFACE  
 M. Jean Marie RIBEREAU  
 M. Michel PAUL-HAZARD – M. Loïc SEGUIN  
 M. Michaël PASQUIER – M. Fabrice GUITARD  
 M. Vincent FROUGIER  
 M. Corinne BILLONNET  
 M. Martine VAN LECKWYCK - CATRY  
 M. Thierry JAUVIN  
 M. Dominique LE GRELLE- M. William RICHARD  
 M. Patrick BENOIT  
 M. Nicole GEIMOT

AIGNES ET PUYPEROUX  
 AUBETERRE sur DRONNE  
 BARDENAC  
 BAZAC  
 BELLON  
 BONNES  
 BORS DE MONTMOREAU  
 BRIE / CHALAIS  
 BROSSAC  
 CHALAIS  
 CHATIGNAC  
 CHAVENAT  
 COURGEAC  
 COURLAC  
 CURAC  
 JUIGNAC  
 LAPARDE  
 Les ESSARDS  
 MEDILLAC  
 MONTBOYER  
 MONTIGNAC le COQ  
 MONTMOREAU-ST-CYBARD  
 NABINAUD  
 ORIVAL  
 PILLAC  
 RIOUX-MARTIN  
 ROUFFIAC  
 St AMAND DE MONTMOREAU  
 St AVIT  
 St EUTROPE  
 St LAURENT DE BELZAGOT  
 St MARTIAL DE MONTMOREAU  
 St QUENTIN DE CHALAIS  
 St ROMAIN  
 St SEVERIN  
 YVIERS

Date de la convocation : 10 septembre 2014 - Quorum : 19 - Nbre de votants : 32  
 Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 30  
 Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 13

### Assistaient à la séance :

M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2<sup>e</sup> classe en charge de la mission de technicien de rivière  
 M. HOSPITALE Pierre Antoine, adjoint technique  
 Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude

**OBJET** : Etude pour un Programme Pluriannuel de Gestion avec DIG

**EXPOSE** : Monsieur le président rappelle que le syndicat est en cours de réalisation d'un PPG ayant un arrêté de DIG. (Août 2006 à Août 2016). Ce programme comporte 10 tranches de travaux et l'année 2015 se trouve dans la dixième et dernière tranche.

Il explique que le prochain programme devra prendre en compte les besoins du territoire, les évolutions réglementaires et les attentes des partenaires financiers et institutionnels.

Ce programme sera établi sur le bassin de la Tude et sur les cours d'eau de la Dronne Charentaise sous compétence syndicale.

Cette étude devra notamment prendre en compte les aspects de continuité écologiques des ouvrages en liste 2 (délibération n°396), les aspects d'hydromorphologiques des cours d'eau, l'entretien de la ripisylve et la DCE 2015.

Il rappelle la délibération n°424 qui déterminait une première estimation financière de cette étude à 60 000€ht.

Après avoir avancé sur ce projet, un cahier des charges a été travaillé conjointement avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et les services compétents afin de préciser la commande pour le Dossier de Consultation des Entreprises liés au marché publique à passer.

Un bureau d'étude a été retenu, il devra notamment réaliser le diagnostique de territoire, assurer les phases de concertations, faire des propositions techniques, le chiffrage du programme, le dossier d'autorisation, les annexes cartographiques, le dossier de Déclaration d'Intérêt Général...

Certaines dépenses n'avaient pas été incluses dans la première estimation financière.

En intégrant tous les postes de dépenses connus à ce jour (Mise à jour géothématique et cartographique de bassins versant de la Tude et de la Dronne Charentaise avec 3 GEO, l'indemnité d'un stagiaire ayant travaillé sur un partie de l'état des lieux avec le TMR, le marché d'étude avec GEODIAG, les publications dans les JAL, le coût du commissaire enquêteur et les duplications de dossiers, cette étude est estimée à 80 000€ HT.

Monsieur le Président termine en précisant que l'étude fera l'objet d'une demande de subventions auprès des partenaires financiers.

**RESOLUTION** :

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la proposition d'étude avec la révision du montant estimatif de l'étude à 80000€ht.
- de solliciter des subventions auprès des divers partenaires financiers : Europe, Leader, FEADER, Conseil Régional Poitou Charentes, Conseil Général de la Charente, Agence de l'eau Adour Garonne, Fédération de la Pêche 16.
- d'inscrire au budget primitif de l'année 2015 les dépenses liées à cette étude.
- de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

J. BONIFACE

